



Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et Vivre Ensemble le Changement

Chercheur principal

Sophie Dupéré, U. Laval

Co-chercheur(s)

Lucie Gélinau, U. du Québec à Rimouski

Noms des membres du comité de recherche

Gracia Adam, intervenante en sécurité alimentaire; Bernard Aubin, citoyen; Micheline Bélisle, étudiante, Université Laval; Mijanou Bourque-Bouliane, étudiante, Université Laval; Maryline Côté, experte de vécu; Émilie Dufour, accompagnante AVEC et soutien aux expertes de vécu; Audrey Dumas, experte de vécu; Johanne Gagnon, experte de vécu; Élyse Groulx, Moisson Québec; Jenni Labarthe, étudiante, Université Laval; Mélanie Labrie, experte de vécu; Élise Landry, étudiante, Université Laval; Thomas Le Page-Gouin, Sécurité alimentaire Charlevoix (SAC), lié par l'approche territoriale intégrée (ATI); Isabelle Mercure, Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec, coordonnatrice de l'ATI de Limoilou; Cynthia Moreau, Collectif pour un Québec sans pauvreté; Manon Roy, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale; Guillaume Simard, Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier.

Établissement gestionnaire de la subvention

U. Laval

Numéro du projet de recherche

2012-PC-164470

Titre de l'Action concertée

Pauvreté et exclusion sociale phase 2

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Le ministère de la Santé et des Services sociaux, La Société d'habitation du Québec et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

Autres partenaires du milieu qui ont collaboré au projet

Association bénévole de Charlevoix (ABC); La Bouchée généreuse; Centre communautaire Pro-santé; Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix; Centre-Femmes aux Plurielles; Centre communautaire Jean-Guy Drolet; Comité d'aide de Saint-Urbain; Service d'aide alimentaire et budgétaire de Charlevoix-Est; Mères et monde, centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères.

Autres collaborateurs

Sherri Bisset, chercheure, Université Laval; Lucie Fradet, étudiante, Université Laval; Mélanie Harvey, de Mères et monde; Benoît Lalonde, étudiant, Université Laval; Céline Morrow, de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de la Capitale-Nationale; Sarah Royer, de l'Évasion St-Pie X; Mireille Taillon, de Moisson Québec.

Troisième section

Rapport scientifique intégral

Identification :

- 1. Nom des chercheuses principales :** Sophie Dupéré, Université Laval; Lucie Gélinau, chercheure autonome, affiliée à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).
- 2. Noms des cochercheurEs membres du comité de recherche :** Gracia Adam, intervenante en sécurité alimentaire; Bernard Aubin, citoyen; Micheline Bélisle, étudiante, Université Laval; Mijanou Bourque-Bouliane, étudiante, Université Laval; Maryline Côté, experte de vécu; Émilie Dufour, accompagnante AVEC et soutien aux expertes de vécu; Audrey Dumas, experte de vécu; Johanne Gagnon, experte de vécu; Élyse Groulx, Moisson Québec; Jenni Labarthe, étudiante, Université Laval; Mélanie Labrie, experte de vécu; Élise Landry, étudiante, Université Laval; Thomas Le Page-Gouin, Sécurité alimentaire Charlevoix (SAC), lié par l'approche territoriale intégrée (ATI); Isabelle Mercure, Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec, coordonnatrice de l'ATI de Limoilou; Cynthia Moreau, Collectif pour un Québec sans pauvreté; Manon Roy, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale; Guillaume Simard, Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier.
- 3. Autres partenaires du milieu qui ont collaboré au projet :** Association bénévole de Charlevoix (ABC); La Bouchée généreuse; Centre communautaire Pro-santé; Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix; Centre-Femmes aux Plurielles; Centre communautaire Jean-Guy Drolet; Comité d'aide de Saint-Urbain; Service d'aide alimentaire et budgétaire de Charlevoix-Est; Mères et monde, centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères.
- 4. Autres collaborateurEs :** Sherri Bisset, chercheure, Université Laval; Lucie Fradet, étudiante, Université Laval; Mélanie Harvey, de Mères et monde; Benoît Lalonde, étudiant, Université Laval; Céline Morrow, de la Direction

régionale de santé publique (DRSP) de la Capitale-Nationale; Sarah Royer, de l'Évasion St-Pie X; Mireille Taillon, de Moisson Québec.

5. **Établissement gestionnaire de la subvention** : Université Laval
6. **Titre du projet** : Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : agir et vivre ensemble le changement (VAATAVEC)
7. **Numéro du projet** : 164470
8. **Titre de l'action concertée** : Pauvreté et exclusion sociale, phase 2
9. **Partenaires de l'action concertée** : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Ministère de la Santé et des Services sociaux; Société d'habitation du Québec; Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

Tables des matières

Partie A	Contexte de la recherche	5
Partie B	Pistes de solutions en lien avec les résultats, retombées et implications des travaux	10
Partie C	Méthodologie	19
Partie D	Résultats	21
Partie E	Des pistes de recherche découlant des travaux	33
Partie F	Références et bibliographie	35

Partie A Contexte de la recherche

L'alimentation est reconnue comme un droit fondamental et universel (DUDH, 1948 : art. 25; PIDESC, 1966 : art. 11.1). Au Québec, l'article 9.4 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Gouvernement du Québec, 2002) reconnaît qu'il est important de renforcer le filet de sécurité sociale et économique afin de :

« favoriser, pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui leur permette de faire des choix alimentaires éclairés ».

La reconnaissance de ce droit devrait assurer à ces personnes non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi l'autonomie alimentaire, soit l'exercice du contrôle sur leur alimentation (MSSS, 2008).

Plusieurs ménages québécois sont privés de cette autonomie. Une étude récente montre que depuis 2008, l'insécurité alimentaire est en hausse au Québec et au Canada (Banque alimentaire Canada, 2013). En 2011-2012, 8,3 % des ménages canadiens (environ 1,1 million) étaient dans une telle situation d'insécurité alimentaire. Pour 5,8 % d'entre eux, l'insécurité était modérée, pour 2,5 %, elle était grave (Santé Canada, 2014). Or, l'insécurité alimentaire a d'importants impacts sur la santé et le bien-être des personnes et des collectivités. Elle constitue un sérieux problème de santé publique (McIntyre et Rondeau, 2009; Che et Chen, 2001).

Pour répondre à cette situation, un réseau d'aide alimentaire s'est mis en place afin de soulager la faim. Cette aide se déploie via différentes organisations de dépannage alimentaire et ressources communautaires qui visent l'autonomie alimentaire en s'appuyant sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et en cherchant à améliorer l'alimentation tout en freinant l'appauvrissement (RCCQ, 2011). Or, il appert que 80 % de la population canadienne aux prises avec cette insécurité ne recourt pas à de tels services (Statistique Canada, 2001, cité par Hamelin et al., 2010). Les motifs du non-recours ainsi que les stratégies mises en place par ces personnes pour accéder à de la nourriture sont encore très peu compris. Alors que l'on connaît mieux la prévalence et la nature de

l'insécurité alimentaire, peu d'études ont exploré les points de vue sous l'angle de l'expérience (Knezevic et al., 2014; Power, 2005a, 2005b). De plus, les perspectives dominantes reconnaissent peu le potentiel de changement social inhérent à la participation des experts de vécu au sein des recherches (Pina et de Souza, 2013).

Des mesures servent à baliser les services d'aide alimentaire. Mentionnons à cet effet le *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire* (MSSS, 2008), le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2010* (mesures 1.2, 1.21) (Gouvernement du Québec, 2004) et le *Programme national de santé publique 2003-2012* (DGSP, 2003). À ces mesures s'ajoute la mise en place d'environnements facilitant le travail concerté et intégré, dont une série de tables de concertation intersectorielle sur la sécurité alimentaire. Or, la quasi-absence des expertEs de vécu dans ces espaces a été notée par plusieurs (Dufour et Gélinau, 2012). Hamelin et al. (2010) relèvent pourtant les écarts parfois conflictuels dans la compréhension de l'expérience de la sécurité/insécurité alimentaire, et dans les perspectives envisagées, entre les personnes/familles et les autres parties prenantes. Afin d'identifier des solutions durables et efficaces, plusieurs soulignent l'intérêt de penser cette préoccupation AVEC les personnes en situation de pauvreté et de croiser leurs savoirs et perspectives avec d'autres acteurs, dont les partenaires publics et privés incluant les responsables municipaux et le secteur agroalimentaire (Rouffignat et coll., 2002; Pelletier, 1997; DRSP, 2008; Bertrand et al., 2008; Pine et de Souza, 2013).

Le faible revenu est un déterminant majeur de l'insécurité alimentaire. Au-delà du revenu du ménage, d'autres facteurs individuels et collectifs tels que l'environnement interpersonnel et social, physique, économique et les politiques publiques exercent aussi une influence (MSSS, 2008). Une récente revue des écrits souligne la complexité des conditions associées à l'accessibilité alimentaire et la nécessité de mener des recherches sur les facteurs structurels (Gorton et al., 2010). Aussi, l'intérêt de mieux comprendre les mécanismes physiques et économiques de l'accès alimentaire s'impose. Il concerne les conditions sociales et politiques ainsi que les normes subjectives et culturelles qui influencent les capacités des personnes à se procurer de la nourriture avec dignité et à recourir

à des services appropriés, afin de vivre décemment (DRSP, 2008; McIntyre et Rondeau, 2009; Dupéré, 2011; PSFL, Gélinau, Bélisle et coll., 2011).

Eu égard à notre revue des écrits (voir Annexe 1), nous constatons la pertinence de s'ancrer dans les savoirs et expertises des personnes en situation de pauvreté et de marginalité pour mieux comprendre l'origine des situations d'insécurité alimentaire, les stratégies d'accès à la nourriture et leur contexte d'utilisation. Cette perspective permet de mener une lecture compréhensive des causes, des besoins et des solutions. Qui plus est, elle correspond aux principes de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* selon lesquels :

« les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs et que cette transformation est liée au développement social, culturel et économique de toute la collectivité » (Gouvernement du Québec, 2002).

Le projet de recherche VAATAVEC a été pensé et mené par des praticienNEs et des citoyenNEs actifs sur les chantiers en sécurité alimentaire des approches territoriales intégrées (ATI) de Limoilou, Sécurité alimentaire Charlevoix (SAC) et des chercheurEs de la région de Québec. Il fait suite à une première série de travaux, dont une recherche-action participative (2010-2011), le Partenariat-solidarité-familles-Limoilou (PSFL), qui a permis de dégager des contraintes structurelles relatives à l'accès à l'alimentation saine (Dufour et Gélinau, 2012). Notre projet de recherche se distingue par son approche de recherche AVEC, à savoir une approche participative spécifique où les personnes en situation de pauvreté sont reconnues comme expertes de vécu. À ce titre, elles interagissent dans la production des savoirs comme cochercheuses. Il a pour objectifs :

1. D'approfondir la compréhension des stratégies d'accès alimentaire (dont le [non -] recours aux ressources visant l'autonomie alimentaire) en se concentrant sur les facteurs structurels, et de le faire AVEC des personnes en situation de pauvreté et socialement exclues de trois territoires (rural, semi-rural et urbain);
2. D'explorer, de concert avec une diversité d'acteurs concernés (milieux de pratiques professionnels et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire), des pistes d'intervention pour améliorer les services, les

programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs;

3. De documenter, à partir de l'expérience des membres du comité de recherche, la portée du principe AVEC et ses modalités (nos outils, nos façons de faire et nos pratiques) dans le cadre de notre démarche de recherche.

Principales questions de recherche

Afin de mieux comprendre comment se vivent les stratégies d'accès alimentaire des personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, comment tendre de plus en plus vers une autonomie alimentaire pour touTEs et comment le faire AVEC les personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, les questions de recherche sont :

1. Comment se vit l'accès alimentaire de personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, selon leur territoire de résidence (rural, semi-rural et urbain) et dans une perspective d'autonomie alimentaire?
 - a. Quelles sont les stratégies utilisées pour se procurer des aliments?
 - b. Pourquoi ces personnes recourent-elles ou non à des ressources ou services (privés, publics et communautaires)?
 - c. Quels sont les éléments structurels venant moduler leurs expériences (causes sociales, économiques, culturelles, politiques)? Quels sont les éléments clés/leviers d'interventions potentiels à considérer, améliorer ou développer pour mieux soutenir les personnes en situation de pauvreté et les collectivités dans leur autonomie alimentaire?
2. En partant des expériences des personnes en situation de pauvreté et en les croisant avec des acteurs issus de divers milieux :
 - a. Comment améliorer les ressources ou services existants (ou en créer de nouveaux) afin de favoriser l'autonomie alimentaire?
 - b. Quelles seraient les pistes d'intervention en matière de politiques publiques pour soutenir leur (quête d') autonomie alimentaire?

3. Concernant le principe AVEC :

- a. Qu'est-ce que le principe AVEC pour les acteurs qui vivent cette approche?
- b. Quelles sont les conditions propices au développement d'une approche AVEC au sein d'un projet de recherche s'inscrivant dans le cadre de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale?
- c. Quelles sont les pratiques qui favorisent l'application du principe AVEC et celles qui la freinent?
- d. Quelle est la portée de la démarche AVEC dans un projet de recherche selon la perspective des personnes qui vivent cette démarche?

Partie B Pistes de solutions en lien avec les résultats, retombées et implications des travaux

L'auditoire visé

Les résultats s'adressent aux commanditaires de l'action concertée : le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS); le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ils s'adressent également aux organisations qui présentent des caractéristiques similaires à celles ayant participé aux travaux de notre recherche-action participative : approches territoriales intégrées (ATI); alliances pour la solidarité; centres de santé et de services sociaux (CSSS); directions régionales de santé publique (DRSP); organismes de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale; ressources d'aide et banques alimentaires; ressources en autonomie alimentaire (jardins et cuisines collectives); services sociaux en milieu HLM; tables de concertation en sécurité alimentaire. Certains résultats intéresseront également les acteurs du développement municipal (éluEs et gestionnaires); de l'industrie alimentaire (producteurEs et commerçantEs); du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT); des organismes à but non lucratif (OBNL) et des coopératives s'intéressant à l'agriculture durable et équitable. Enfin, ils s'adressent aux personnes en situation de pauvreté ainsi qu'aux organismes de défense de droits qui les représentent.

Signification de nos travaux

Les résultats appellent à une pleine reconnaissance et application du droit à l'alimentation, en tenant compte de l'aspect systémique de la problématique : les solutions portent sur l'amélioration des conditions de vie ainsi que des conditions de production de la nourriture afin de toucher aux sources de l'insécurité et de la dépendance alimentaires et d'y remédier sur le plan individuel et collectif. Toutefois, ce travail ne peut s'effectuer sans tenir compte en parallèle des besoins vitaux des personnes en maintenant et transformant les

services d'aide alimentaire. Les deux approches : autonomie et sécurité alimentaires doivent coexister.

Les résultats réaffirment que les personnes en situation de pauvreté doivent être placées au cœur des processus visant à identifier et mettre en œuvre les solutions, car elles sont les premières à agir pour contrer l'insécurité alimentaire. Les décisions qui les concernent gagnent à être prises AVEC elles.

Messages-clés et pistes d'action¹ afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour tous.

1. Améliorer les conditions de vie afin de (mieux) manger.

1.1 Améliorer la qualité de vie. S'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités sociales afin de favoriser un accès digne à la nourriture.

Les cibles de revenus suivantes doivent être revisitées :

- Augmenter les prestations d'aide et de solidarité sociale afin de permettre aux citoyenNEs de répondre aux besoins de base (mesure du panier de consommation), à défaut de sortir de la pauvreté. Pour y arriver, conjuguer diverses stratégies : hausser les prestations, combler le retard dû à la période de non-indexation des prestations, permettre des gains liés au travail, aux héritages, à l'accès à la propriété et à la présence de colocataires;
- S'attaquer aux difficultés d'accès à l'assurance-emploi;
- Favoriser l'accès à un travail décent, stable, comportant des protections sociales adéquates et dont le salaire, même minimum, permet de vivre hors de la pauvreté. Rehausser le salaire minimum;
- Penser à des programmes d'aide pour temps de crise ou de transition en l'absence d'assurances collectives (ex. : maladie ou accident).

De plus, travailler à réduire la part des dépenses incompressibles du budget des ménages en favorisant l'accès au transport collectif, au logement décent et en contrôlant la hausse des coûts de services ainsi que des taxes municipales.

1. Les recommandations saillantes découlent des entretiens collectifs ainsi que d'un croisement de savoirs où près de 280 pistes de travail ont été énoncées par 80 acteurs issus de milieux diversifiés.

Revitaliser les communautés rurales en portant attention notamment au maintien des services de proximité et en tenant compte de la réalité des personnes à très faible revenu. Mesurer les impacts des politiques, sur la vie des plus pauvres ainsi que sur les écarts de richesse, et tenir compte de ces analyses lors du développement des politiques.

1.2 Travailler dans une perspective systémique. Prendre conscience que travailler sur la sécurité et l'autonomie alimentaires, c'est aussi voir plus grand et tenir compte de la complexité : travailler sur l'accès au logement décent et à coût raisonnable (dont l'accès aux espaces de production, d'entreposage et de transformation); sur le droit à la présence d'animaux de compagnie; sur l'accès aux soins de santé ainsi qu'aux services d'aide à domicile contribue à faciliter la réalisation de l'autonomie alimentaire des personnes. Car « bien manger » est aussi intimement lié à la réalisation d'un ensemble de besoins psychologiques, physiques et matériels. Travailler sur la dignité et le sentiment d'exclusion. Sortir de l'image de profiteurEs du système accolée aux plus pauvres. Penser à une campagne nationale de sensibilisation sur les préjugés liés à la pauvreté; créer des programmes de sensibilisation sur les préjugés liés à la pauvreté qui s'adressent spécifiquement aux bénévoles et intervenantEs des ressources alimentaires. Travailler de façon inclusive : penser à des stratégies de parrainage entre les membres de la communauté, favoriser des échanges intergénérationnels et interculturels. Favoriser des stratégies inclusives et non-marginalisantes d'accès aux aliments prônant la mixité sociale (ex. partage d'espaces potagers privés). Favoriser l'accès à des groupes de défense de droits en région. Freiner les processus d'embourgeoisement. En région, adresser l'impact des coûts de la vie dus à la présence du tourisme et de la villégiature. Plus largement, maintenir ou créer des activités sociales accessibles à tous en tenant compte de la situation des personnes à très faibles revenus.

2. Œuvrer sur les conditions de production de la nourriture et offrir des alternatives

2.1 L'accès à la terre. D'une part, en ville, développer de façon plus proactive des politiques et programmes favorisant l'agriculture urbaine citoyenne; en région et en zones périurbaines, renforcer les modalités de protection des terres agricoles et de leur utilisation à des fins alimentaires et faciliter le transfert des propriétés aux jeunes agriculteurs. Freiner l'embourgeoisement : « plus de jardins et moins de condos ». Faciliter par ailleurs l'accès aux territoires de chasse et pêche ainsi qu'aux savoir-faire rattachés.

2.2 Préserver l'eau potable.

2.3 Se réappropriier notre alimentation. Collectivement et individuellement, se réappropriier le pouvoir de choisir, de produire, de conserver, de transformer et de consommer des aliments sains en toute dignité, en tenant compte des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Ceci exige des connaissances et des savoir-faire qui peuvent se traduire par un vaste travail d'éducation publique pour réfléchir sur les modes de production, de transformation et de conservation de nos aliments). L'appropriation de notre alimentation passe également par une transformation des politiques publiques, dont les politiques alimentaires liées à l'*agrobusiness* : favoriser l'accès aux produits locaux, frais et biologiques; étiqueter de façon à mieux connaître la provenance et les composantes (ex. OGM) des produits alimentaires; convenir d'un prix plafond pour les produits alimentaires essentiels; favoriser une agriculture responsable et écologique; développer et consolider des réseaux de proximité (ex. fermiers de famille; réseaux alternatifs de distribution alimentaire); « mieux produire, moins produire pour qu'il y ait moins de gaspillage ».

3. Favoriser l'accès à la nourriture notamment en maintenant et bonifiant les services d'aide alimentaire

- 3.1 Soutenir les services existants afin de favoriser la sécurité alimentaire et l'autonomie alimentaire,** notamment en consolidant et développant des politiques de financement stable et récurrent qui s'adressent aux ressources en santé, en services sociaux, en agriculture, en environnement, en écologie, en économie sociale et en défense de droits. Financer des actions et des services concertés entre ces secteurs.
- 3.2 Promouvoir et faire connaître ce qui se fait déjà.** Travailler à une meilleure collaboration et à un système de référence plus efficace entre les services et secteurs. Mieux diffuser l'information sur les ressources existantes.
- 3.3 Penser « qualité » et « accès » à une nourriture diversifiée, dont la viande.** Créer des ponts entre les ressources de distribution, les cuisines collectives, les épiceries économiques et les milieux agricoles, notamment les producteurs biologiques (ex. : le programme d'agriculture soutenue par la communauté). Assouplir et coordonner les règles concernant la gestion et la distribution des dons de nourriture en se souciant de ne pas mettre les ressources en concurrence les unes avec les autres.
- 3.4 Penser « accessibilité ».** À la fois pour rejoindre les ressources, mais aussi pour transporter les aliments, que ce soit sous forme de services de livraison, de développement de transports publics ou communautaires, du déploiement des voies cyclables ou du covoiturage. En région, rapprocher les points de services des milieux de vie (ex. faire des rencontres de cuisine chez les personnes).
- 3.5 Penser « diversité ».** Revisiter les critères d'accès aux ressources : ceux qui sont discriminants selon le territoire, l'âge, l'état civil, la situation socioéconomique (chômage, travail minimum, pensions alimentaires, le genre); ceux exigeant l'abolition de postes budgétaires (demande de se départir d'un animal de compagnie, de vendre une maison, d'arrêter de fumer); ceux qui engendrent des coûts. Repenser les horaires pour tenir compte des distances, des travailleurEs, des étudiantEs, des services de santé, et des arrimages entre ressources et services.

3.6 Penser « dignité ». Porter un soin particulier à l'accueil; améliorer les conditions d'attente et de distribution de la nourriture en tenant compte notamment des tensions entre les « catégories » d'individus.

4. Penser les services et politiques AVEC les personnes en situation de pauvreté.

4.1 Favoriser et soutenir la concertation des acteurs et des secteurs (agriculteurs, environnement, défense de droit, politique, santé et services sociaux, citoyens) au niveau régional et territorial.

4.2 Créer et soutenir des espaces de participation pour les personnes en situation de pauvreté dans les lieux où des décisions qui les concernent sont prises.

Les retombées immédiates et prévues de nos travaux

Notre approche participative s'inscrit dans une stratégie d'application des connaissances intégrées². Nous rappelons que la majorité des membres du comité de recherche sont des utilisateurEs de connaissances et sont eux-mêmes impliqués dans des collectifs de travail. Ce projet leur a permis de croiser leurs visions, compréhensions, analyses et réflexions pendant environ 35 jours de réunions.

Des retombées en matière de transformation des pratiques, bien que timides, se dessinent, et ce, au-delà des impacts individuels et organisationnels décrits dans le guide *L'AVEC, pour faire ensemble*. En ce qui a trait à l'objectif portant sur l'autonomie alimentaire, le projet est venu étoffer la réflexion, confirmer des pistes de travail et nourrir l'action intersectorielle. La recherche est perçue par plusieurs comme une nouvelle voix crédible : elle s'ajoute à celles issues du terrain et confirme des besoins et des stratégies. La recherche a été mise au service d'initiatives en cours, des tables de concertation en sécurité alimentaire associées à deux ATI et le projet *Se mobiliser pour bien manger*, en donnant la

² Cette stratégie consiste « à engager et à intégrer ceux qui devront agir sur les résultats, les utilisateurs des connaissances, dans le processus de recherche » (IRSC, 2012).

parole à des personnes moins entendues : jeunes hommes, personnes ne fréquentant pas les ressources, personnes âgées seules, etc.

La recherche a contribué à la visibilité de la problématique de l'insécurité alimentaire ainsi qu'à la notion « d'autonomie alimentaire » (ex. des ateliers sur le concept de l'autonomie alimentaire ont été réalisés). Le travail concerté a également permis de rejoindre et d'intéresser des acteurs plus difficiles à mobiliser (ex. lors du croisement de savoirs, des éluEs et leur équipe ont participé aux échanges de même que des représentantEs des milieux agroalimentaires). Ce résultat n'est pas uniquement dû au projet de recherche, celui-ci a plutôt donné un élan à la mobilisation qui était déjà amorcée par d'autres projets. Les activités de recherche se sont avérées un lieu public, visible et crédible de ce travail de concertation et de réflexion sur l'action dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Les activités ont également permis de jeter des ponts entre les milieux de lutte à la pauvreté et ceux de l'insécurité alimentaire. Des idées ont été semées pour élargir ce travail de maillage aux mouvements écologiques et d'agriculture citoyenne, et ce de façon interterritoriale, intersectorielle et AVEC.

En ce qui a trait à l'objectif portant sur le principe AVEC, des collectifs régionaux, notamment liés aux ATI et au Collectif pour un Québec sans pauvreté, attendent le guide *L'AVEC, pour faire ensemble*. Ces collectifs souhaitent se l'approprier afin de bonifier leurs pratiques pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté aux différentes instances des organisations et aux décisions. Les expertes du vécu font aussi rayonner les pratiques AVEC. À l'aide de ce guide et en s'appuyant sur leurs expériences, deux d'entre elles ont mis sur pied un projet AVEC pour soutenir la persévérance scolaire en améliorant la communication entre les parents et la direction de leur école, permettant ainsi de faire connaître d'une seule voix des solutions pensées par les parents. Le guide vient également soutenir un projet de formation déjà en cours portant sur une trousse d'éducation populaire sur le droit à l'alimentation (saine) qui découle d'un précédent projet de recherche (PSFL).

En matière de diffusion, nous avons généré de la curiosité et des attentes quant à la sortie de nos résultats. Au-delà du rapport de recherche, du guide *L'AVEC, pour faire ensemble* et d'un portfolio, différentes stratégies de diffusion sont envisagées : deux formations, une sur la rédaction d'articles et une autre sur la prise de parole publique, ont été offertes à l'ensemble des membres du comité de recherche pour soutenir leur implication dans la diffusion; des présentations ont été faites non seulement dans la région de la Capitale-Nationale, mais aussi sur le territoire du Québec (Montréal) et à l'étranger (Thaïlande); des invitations ont été acceptées dans des revues diversifiées, à la fois pour des présentations et des articles. Nous comptons poursuivre ce travail de valorisation auprès des décideurEs et des acteurs multisectoriels (santé, services sociaux, développement territorial, entreprises agroalimentaires, etc.), des citoyenNEs en situation de pauvreté, des organismes de défense de droits ainsi que de la communauté scientifique, notamment en région.

Limites

Plusieurs moyens ont été utilisés pour répondre aux critères de scientificité de la recherche qualitative interprétative ainsi que pour assurer la crédibilité, la transférabilité, la fiabilité et la confirmation des résultats (voir Annexe 3). La principale limite concerne la saturation territoriale. Dix-huit personnes en situation d'exclusion ont été recrutées, ce qui nous a permis de nous rapprocher, dans l'ensemble, du critère de saturation³. Toutefois sur le plan microterritorial (l'échantillon étant diversifié dans ses caractéristiques sociodémographiques et territoriales), la saturation n'a pu être confirmée pour certaines catégories de codes. Ceci est essentiellement lié au fait que notre démarche était à caractère « pilote »⁴. Nous constatons néanmoins une saturation lorsque nous tenons compte de l'ensemble de nos programmations de recherche et des projets de maîtrise universitaire associés au projet. Nous considérons que les résultats sont crédibles et transférables pour d'autres milieux du Québec présentant des caractéristiques similaires.

³ La saturation correspond au fait de ne plus arriver à recueillir de nouvelles données, sur une thématique donnée, malgré l'arrivée de nouveaux participantEs. On peut alors penser que l'essence d'une expérience a été bien saisie et comprise (voir Creswell, 2007).

⁴ Le projet n'a bénéficié que de la moitié du financement prévu, entraînant un resserrement de l'ensemble du projet, dont la collecte de données et les stratégies croisées d'analyse.

Malgré leur pertinence, les recommandations issues du croisement de savoirs présentent également des limites. Les principales ont trait au temps et aux démarches supplémentaires dont nous aurions eu besoin pour approfondir et affiner l'analyse croisée des solutions. Ceci est également dû au caractère « pilote » de la démarche.

Forces

Les thèmes et enjeux couverts par nos objectifs sont habituellement étudiés sous des angles aussi précis que restreints et très rarement à partir de l'analyse des personnes concernées et d'une perspective systémique. L'utilisation de méthodes qualitatives et participatives, le développement AVEC de stratégies d'échantillonnage et de collecte, nous ont permis de donner la parole à des personnes en situation d'exclusion dont les expériences n'ont été jusqu'à maintenant que très peu prises en compte. À ce titre, nos travaux se démarquent.

Partie C Méthodologie⁵

Notre étude requiert un devis de recherche-action participative (Fals Borda et Rahman, 1991; Creswell, 2007). La démarche participative est centrale et repose sur une équipe de recherche AVEC (ÉRA) composée de quatre personnes en situation de pauvreté, deux intervenantes et deux chercheuses (instance opérationnelle; plus de 90 réunions d'une demi-journée depuis 2012). Elle comprend aussi un comité de recherche (CR) constitué d'une vingtaine de personnes (lieu décisionnel, plus de 35 réunions d'une journée depuis mai 2011). Puisque les objectifs visent une compréhension fine du phénomène, une approche qualitative a été privilégiée⁶. Pour atteindre **l'objectif 1**, deux séries d'entretiens collectifs (six au total) ont été réalisées auprès de 18 personnes et sur trois territoires : Limoilou, urbain; La Malbaie, régional; Saint-Urbain, rural. Lors de la première série d'entretiens, nous avons utilisé la cartographie participative. Les résultats de ces entretiens ont fait l'objet d'une analyse collective puis d'échanges réflexifs avec des acteurEs-clés de Limoilou (n=21) et de Charlevoix (n=35). La seconde série d'entretiens visait à approfondir cette analyse. Quatre entretiens individuels ont été menés pour compléter cette collecte de données⁷. L'échantillonnage et les stratégies de recrutement ont été pensés avec les partenaires du milieu, l'ÉRA et le CR (voir Annexe 3). L'analyse repose sur une approche inductive inspirée de la théorisation ancrée de Paillé (1994). Une analyse des données verticale (intraterritoire) et horizontale (interterritoire) (Miles et Huberman, 2003) a été réalisée par l'ÉRA. En vue d'atteindre **l'objectif 2**, une rencontre d'une journée (six heures) a permis de réunir 80 personnes vivant en situation de pauvreté ou préoccupées par la question de l'autonomie alimentaire et issues de milieux de pratiques variés. L'approche des croisements de savoirs (Groupe de recherche Quart Monde-Université, 1999) a guidé cette collecte des données. La collecte et l'analyse des données de **l'objectif 3** ont fait l'objet d'une démarche réflexive sur le

⁵ Ne tient pas compte des mémoires en santé communautaire de Bourque, Boulianne et Landry (voir Annexe 2).

⁶ La recherche qualitative repose sur la saturation théorique et vise à explorer un phénomène auprès d'un petit nombre de personnes. Les critères de scientificité propres à cette démarche sont décrits en Annexe 3.

⁷ Dans Charlevoix et à la demande de personnes qui ne pouvaient pas participer aux entretiens collectifs.

processus AVEC de la part de l'ÉRA et du CR. Au cours du projet, deux entretiens collectifs avec les membres du CR et quatre entretiens collectifs avec les membres de l'ÉRA ont été réalisés; quatre entretiens individuels et un entretien collectif ont été effectués avec quatre expertes de vécu dans le cadre d'un cours de maîtrise en service social (voir Annexe 4).

Partie D Résultats⁸

1. Le premier objectif

Nous avons choisi de donner la parole à des personnes en situation de pauvreté⁹ pour mieux comprendre les enjeux liés à l'accessibilité alimentaire, en se concentrant sur les facteurs structurels. Et ceci dans le cadre des mécanismes de l'économie de marché et de ceux des services¹⁰.

Les motifs évoqués de non-recours aux sources d'approvisionnement foisonnent. TouTEs les participantEs parlent des différentes stratégies auxquelles ils s'adonnent pour répondre à leurs difficultés d'approvisionnement. Figure parmi ces stratégies : tenir un budget serré; suivre les ventes au rabais; se rationner; faire du troc et du bénévolat; recevoir des dons; commettre des vols mineurs dans les jardins et les épicerie¹¹; recourir aux conteneurs des produits périmés des épicerie¹¹. Malgré leur esprit de débrouillardise et de créativité, des écueils persistent. Aussi, les réponses ont fusé dans un climat d'exaspération et de colère, et l'absence d'espaces pour la parole citoyenne a été relevée par touTEs.

L'insécurité alimentaire est un problème social complexe qui interpelle une multiplicité de facteurs intriqués et liés à des logiques caritatives, de politiques publiques, d'économie de marché et de développement local et durable. Aussi, pour les participantEs, la réflexion ne peut se limiter à la question du recours ou du non-recours. Ils ont présenté ce problème à travers son caractère multidimensionnel intimement lié à la question du pouvoir d'acheter, de produire, de conserver, de transformer et de consommer les aliments choisis en toute dignité. Pour cette raison, le modèle écosystémique¹² a été retenu afin de

⁸ Nous présentons ici nos principaux résultats en lien avec le premier objectif et le troisième objectif de recherche. Ceux en lien avec le deuxième objectif sont présentés à la section B.

⁹ Dans cette partie des résultats, les voix des acteurEs des milieux d'intervention et des milieux agroalimentaires ne sont donc pas représentées.

¹⁰ Il est à noter que touTEs ont développé des stratégies hors de l'économie du marché et des services : entraide, troc (services en échange de nourriture), bénévolat et participation sociale à des activités où des repas sont offerts. D'autres investissent l'économie parallèle : utilisation revente des produits des conteneurs, recyclage et artisanat.

¹¹ Les grandes tendances de stratégies d'accès ressortant de l'étude sont présentées selon les territoires (voir Annexe 6).

¹² Plus particulièrement sur le modèle écosystémique d'Angelo (Gorton et al., 2009).

permettre de mener une analyse autour des dimensions micros et macros des environnements politiques, économiques, physiques et socioculturels¹³.

1.1 Les dimensions structurelles influençant l'accès aux aliments dans le cadre des mécanismes ordinaires du marché

1.1.1 Les environnements économiques

« Quand t'as pas d'argent, t'as pas de manger. » (P, rural)

Sans surprise, le manque de revenu et l'augmentation importante du coût de la vie sont des facteurs majeurs qui expliquent les difficultés à s'alimenter.

Les coûts élevés de la vie, l'offre alimentaire et les mécanismes du marché agroalimentaire. Une fois les frais essentiels payés, parmi lesquels nous comptons ceux du logement, de l'électricité et, pour certainEs, du transport, peu d'argent reste pour s'alimenter. C'est d'autant plus vrai que le coût des aliments ne cesse d'augmenter, particulièrement ceux de la viande, des produits bio (urbain) et des produits du terroir (régional et rural).

« J'ai l'impression qu'une cause [c'est] l'organisation de la société, puisque l'alimentation, elle est utilisée pour faire du profit. » (P, Limoilou)

Aussi, les acteurEs critiquent les mécanismes du marché agroalimentaire et décrivent les profits réalisés sur les denrées essentielles (urbain). Ils questionnent des pratiques commerciales comme la non-concordance du calendrier des rabais avec les dates de réception des prestations (trois territoires) ou encore l'absence de coupons lorsque les produits en rabais ne sont plus en stock (rural). Enfin, ils relient la disparition des épiceries de proximité, le manque de concurrence et le coût des aliments (rural).

Les difficultés de trouver un emploi stable. Les acteurEs expliquent leurs difficultés à se trouver un emploi, notamment en raison de problèmes de santé physique et mentale, de leur âge, de leur absence de diplôme et de leur éloignement. Ils relient leur situation aux mécanismes les excluant du marché

¹³ Si un élément est particulier à un ou deux territoires, nous l'indiquons; sinon, il s'applique aux trois.

du travail et évoquent à cet égard l'emploi limité et précaire de même que le faible salaire, notamment en région.

L'endettement. Plusieurs soulignent l'endettement et la dépendance d'épiciers et d'autres fournisseurs. On parle alors d'anxiété, d'absence de choix et du gouffre financier qui se crée alors, sans perspective d'avenir.

Un accès difficile aux services financiers et à l'aide juridique. Le difficile accès aux services de planification financière est relevé par plusieurs. Certains affirment se sentir délaissés par les Caisses populaires en période de crise (ex. pour les paiements hypothécaires). D'autres se sont départis à perte de leurs biens, accentuant ainsi leur situation de pauvreté. L'accès difficile pour les sans revenus aux services d'aide juridique et de défense des droits est aussi relevé (régional et rural).

1.1.2 Les environnements politiques

Selon les participantEs, certains programmes, mesures ou politiques (ou leur absence) contribuent à l'appauvrissement économique et, par conséquent, limitent l'accès alimentaire digne et convenable. Le tableau suivant résume l'avis et les principaux propos des participantEs.

Les programmes de revenus
<ul style="list-style-type: none">• Les décisions politiques de : garder les prestations d'aide sociale largement en dessous de la couverture des besoins de base; maintenir le salaire minimum ou les prestations de vieillesse sous les mesures de faible revenu.• Le difficile accès à une assurance maladie ou accident (critères élevés des accidents de travail). Des règles des programmes d'aide et de solidarité sociale ne permettent pas d'alléger les conditions de survie et de dégager une marge de manœuvre (ex. : l'enjeu des déductions de gains liés aux héritages et à la propriété [régional/rural]; à la colocation; aux revenus ponctuels; à la déduction des pensions alimentaires).
Les mesures liées à l'emploi
<ul style="list-style-type: none">• Certaines règles rendent l'accès à l'assurance-emploi difficile et ne reconnaissent pas les besoins des personnes (ex. accès au transport).

- Des programmes de réinsertion sociale et professionnelle peu personnalisés qui ne procurent aucune stabilité d'emploi.

Les politiques de logement

- L'absence de mesures soutenues pour favoriser l'accès à un logement abordable, décent et sécuritaire, notamment via le logement social.

Le développement municipal et régional

- Certaines politiques tiennent peu compte de la réalité des plus pauvres, notamment celles touchant à : l'aménagement du territoire (ex. : déplacements à pied) (régional/rural); l'accès aux territoires de chasse et de pêche; le transport collectif (régional/rural); la révision à la hausse des taxes municipales (embourgeoisement rural).
- Les politiques palliant : la dévitalisation des communautés rurales; l'exode des jeunes/familles; la perte de commerces de proximité (régional/rural).

D'autres mesures participent à l'appauvrissement de l'offre alimentaire.

Le rôle de l'industrie agroalimentaire et la faible concurrence sont identifiés comme des facteurs associés à la hausse du coût des aliments. On mentionne aussi la faible intervention de l'État dans la régulation des prix du marché des aliments de base et dans les politiques d'affichage visant à faire connaître la provenance des aliments (urbain). Pour certainEs participantEs (régional/rural) se cachent derrière l'offre déficiente d'aliments à bon marché les phénomènes d'embourgeoisement et ceux de la dévitalisation des communautés rurales marquée par l'exode des populations.

Enfin, des lacunes dans le système de santé et des services sociaux contribuent à l'appauvrissement et, par ricochet, à des situations d'insécurité alimentaire. Les acteurEs relient l'insécurité : à l'absence de services de médecine spécialisée en région (impacts financiers et relationnels) (régional); au maillage défaillant entre les périodes d'institutionnalisation (Directions de la protection de la jeunesse [DPJ], hôpitaux, prisons, etc.) et les sorties; au difficile recours aux services lors de rechutes (ex. toxicomanie/jeu pathologique) ou à l'accès restreint aux services de première ligne (régional).

1.1.3 Les environnements physiques

L'accès difficile à un logement abordable et adéquat. Les frais de loyer entament le budget alloué à l'alimentation. Des logements plus abordables sont souvent associés à des lieux insalubres, moins bien isolés et entraînant des coûts supplémentaires. Souvent plus petits, ils offrent peu d'espace pour la production, la transformation et l'entreposage des aliments. Par ailleurs, on relève la rareté du logement social et des règles qui en freinent l'accès.

La distance et les problèmes de transport, tant à l'aller qu'au retour. Les détaillants offrant des produits à coût abordable sont souvent situés en périphérie ou dans des villes de taille plus importante (rural). Ce problème de proximité est partagé par les acteurEs du milieu urbain et la perception de sa gravité s'accroît par temps froid, lorsque la chaussée est glissante, qu'il pleut ou qu'il faut revenir avec des paquets. Ainsi, en l'absence de véhicule, on se rabat souvent sur des commerces comme les dépanneurs qui offrent des aliments plus chers et moins variés. Pour les rares personnes possédant une voiture (considérée comme un bien essentiel dans Charlevoix), les coûts et la rationalisation des services sont des enjeux importants. Pour la majorité devant se déplacer à pied, l'inadéquation des transports collectifs (coûts, horaires, multiples correspondances, etc.), voire leur absence/méconnaissance, est soulevée (régional/rural). En l'absence d'un réseau social pouvant offrir du transport ou des solutions de rechange, le déplacement pose problème. On relève aussi la cessation des services de livraison dans les commerces (régional) ou sinon, leurs coûts et les critères d'accès. Pour ces raisons, les déplacements sont rationalisés, planifiés et concentrés.

L'accès restreint à la terre et aux possibilités d'activités d'autosubsistance. L'accès restreint à la terre, notamment lié à la privatisation des territoires, limite les possibilités d'autosuffisance (chasse, pêche, jardinage, etc.). À moins de dons de la famille ou d'amiEs, très peu consomment des produits issus de la chasse ou de la pêche. Pour les rares personnes ayant accès à un lopin de terre (régional/rural), peu ont un potager en raison notamment des coûts associés à sa mise en place et de la force physique exigée. Enfin,

l'éloignement des comptoirs fermiers et le prix des denrées limitent l'accès aux produits agricoles.

1.1.4 Les environnements socioculturels

« Je ne suis pas sur l'aide sociale parce que je le veux; c'est parce que je suis obligée d'être dessus [...] Je me sens moins que rien [...] Tu te sens vraiment défavorisée [...] Tu te sens à part. Tu te sens humiliée malgré toi. Les gens te voient différemment. Tu te vois comme un handicap. » (P, rural)

La crise du lien social et la disqualification sociale¹⁴. Les participantEs évoquent l'individualisme et le recul de la solidarité qui se manifestent par des volontés de performance et d'autonomie. Or, la situation de pauvreté occasionne dépendance, non-performance et échec. Incarnant la honte et le tabou, particulièrement en milieu régional et rural, la pauvreté est souvent associée aux dysfonctionnements personnels. L'éclatement des familles et des communautés reconfigure par ailleurs les stratégies traditionnelles d'entraide et de solidarité ainsi que la fonction sociale des repas. Certains relatent leur auto-exclusion (ex. : à dessein de ne pas faire incomber aux leurs une charge trop lourde, ils se mettent eux-mêmes à distance). D'autres témoignent de leur repli volontaire pour des raisons de fierté, « se rejetant eux-mêmes avant d'être rejetés », évoquant la honte, le jugement et la médisance de certains milieux où tous se connaissent (rural/régional). Si certains bénéficient d'échanges de services ou de dons d'aliments de la part de leur entourage, d'autres déplorent l'absence de soutien en raison de relations tendues ou de l'éloignement.

Les savoirs d'autosubsistance en perte. Plusieurs relatent la disparition des savoirs d'autosubsistance, l'effritement de leur transmission intergénérationnelle et l'impact de cette perte sur l'autonomie alimentaire (rural/régional). Ces savoirs concernent la provenance et la production des aliments, la préparation culinaire, le jardinage, la chasse et la pêche.

1.2 Le recours aux services d'aide alimentaire

¹⁴ Pour reprendre les termes popularisés notamment par Serge Paugam (1991).

« On va dans les ressources parce qu'on a faim pis que nos assiettes sont vides. » (P, urbain)

Toutes les personnes rencontrées sont contraintes de demander de l'aide pour manger, se dégager une marge de manœuvre, voire survivre. Pour certaines, les services d'aide alimentaire leur permettent de vivre des expériences positives et significatives. Dans certains lieux d'accueil chaleureux, respectueux et humain, il leur est possible de développer des liens significatifs, de se (re -) lier à la société, d'apprendre et d'améliorer son alimentation sans toutefois éliminer sa situation d'insécurité. L'accès aux services demeure néanmoins problématique pour plusieurs d'entre eux : certains n'y ont jamais eu recours ou ont cessé d'y recourir.

1.2.1 Les environnements physiques

« Moi, si je suis là aujourd'hui, là, c'est que je me dis : "J'veux pu être tout seul, là." Va falloir qu'on en parle, pour dire : "Ah, toi aussi!". (P, régional)

La faible présence de services limite le pouvoir de choisir. Dans Charlevoix, l'offre de services d'aide alimentaire est restreinte, notamment en ce qui a trait aux pratiques alternatives. L'absence d'organismes de défense des droits et l'espace minime accordé à la participation citoyenne freinent la mobilisation collective et par ricochet, les possibilités de transformations sociales. Dans les trois territoires, l'aide privilégiée est celle du dépannage. Or, cette intervention curative ne permet pas d'agir à la source des situations d'insécurité qui elle, est persistante.

« Je suis tout seul! J'ai pas besoin de trois poches de carottes! » (P, urbain)

« Tsé, pour beaucoup d'heures d'attente et [...] L'hiver, il fait frette dehors. Moins 40, t'attends 1 h 30 [...] Tu repars de là avec [...] Un demi-sac. Des fois. Tu te décourages. J'y retourne plus à cause de cela. » (P, urbain)

L'offre alimentaire dans les ressources de dépannage est jugée déficiente et explique en partie le non-recours¹⁵. L'offre ne permet pas de

¹⁵ Sur les plans de la quantité, de la qualité et de la diversité, notamment pour les légumes et la viande.

considérer les goûts, les valeurs ou encore l'état de santé des personnes. Parfois, les quantités ne suffisent même pas à combler la faim.

La distance et l'absence de transport sont limitantes.

Les conditions de vie difficiles et les exigences physiques requises sont des barrières. Les exigences physiques requises pour mener certaines activités (jardins, cuisines collectives, etc.) s'avèrent un frein pour plusieurs jeunes et moins jeunes, avec ou sans problème de santé physique. Être en situation de pauvreté signifie trop souvent être incapable de combler ses besoins essentiels, ce qui limite la capacité à participer pleinement à certaines activités. Des contraintes de gestion du temps et d'horaire sont aussi relevées. « Il faut avoir le temps et l'énergie d'aller cuisiner ».

1.2.2 Les environnements économiques

Obstacles financiers du non-recours. Les frais directs, même minimes, ou les coûts indirects (ex. transport) reliés à certains services constituent de réelles contraintes d'accès. Ils amenuisent les bénéfices recherchés.

1.2.3 Les environnements politiques

« Il y a des fois que t'arrives puis ils font des vérifications de tous tes papiers [...] Fait que tu es déjà là. Tu fais comme : "Wô!". Fait que c'est pour ça que des fois, j'y vais pas! » (P, urbain)

Des politiques de services qui provoquent des « choix tragiques » (Nussbaum, 2012) et qui constituent des obstacles à l'accès aux services. La logique administrative de certaines ressources génère des obstacles importants. Des critères comme l'âge, le sexe¹⁶, le lieu de résidence, le statut familial, le revenu ou les preuves de statut socioéconomique balisent l'accès. Ne pas y répondre rend l'accès à l'aide impossible, même si le besoin est criant. Des impressions de favoritisme et d'injustice sont également évoquées à l'endroit de pratiques de distribution alimentaire de certaines ressources. Dans le

¹⁶ Par exemple, des hommes soulignent que certaines activités d'aide alimentaire, comme les cuisines collectives, ne leur sont pas accessibles du fait qu'elles ne sont offertes que dans des centres de femmes.

quartier urbain, certains ont cessé de recourir à ces services afin de ne plus s'exposer à leur climat parfois tendu ou violent.

L'absence de gestion participative et la présence de rapports inégalitaires.

1.2.4 Les environnements socioculturels

La méconnaissance des ressources et de leur fonctionnement. Dans le quartier urbain, la méconnaissance des modalités d'accès ou de fonctionnement des services alternatifs d'aide alimentaire est manifeste. Dans les milieux régionaux et ruraux, marqués par une faible densité de ressources, plusieurs méconnaissent l'offre de services et soulignent à cet égard le manque d'information. Ils déplorent par ailleurs le faible continuum entre les services sociaux, sanitaires, juridiques et communautaires.

« J'ai été reçue comme un chien dans un jeu de quilles. Oui, vraiment, je m'sentais là... pauvre, pauvre, pauvre. » (P, région)

« Ben, quand tu vas demander de la nourriture, t'as toujours l'impression qu'ils se disent que tu ne sais pas gérer ton argent. » (P, urbain)

Des mécanismes et des préjugés modulant l'utilisation des services : du dernier recours à « plus jamais ». Plusieurs participantEs témoignent d'expériences négatives les ayant menés à rompre leur recours à certaines ressources. À cet effet, certains évoquent des motifs d'orgueil, de honte ou de crainte d'étiquetage. L'exposition aux regards discréditant et stigmatisant des autres a été nommée comme élément rebutant. Ne pas utiliser une ressource est comme une sorte de « protection identitaire ». Ils ne veulent pas passer pour des « quêteux », des « faibles » ou des personnes qui « abusent » du système. Certains dévalorisent leurs besoins en se disant que d'autres ont assurément plus de besoins qu'eux ou qu'ils devraient parvenir à s'en sortir seuls. Pour d'autres, les motifs de non-recours concernent l'identité masculine. Ici, l'orgueil mâle suppose qu'un homme doit se débrouiller seul, ne pas pleurer, ni être faible. Enfin, les préjugés envers les jeunes pauvres peuvent freiner le recours.

2. Le troisième objectif – la portée du principe AVEC, ses éléments facilitants et contraignants et ses modalités

À partir de l'expérience des membres du CR, nous avons documenté les modalités de mise en place et la portée de l'approche AVEC¹⁷. Cet exercice a permis de systématiser les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les outils élaborés en cours de projet¹⁸. Le guide *L'AVEC, pour faire ensemble* comprend le détail des résultats (voir Annexe 5)

Les modalités de mise en place. À la lumière de nos analyses, certains des éléments-clés qui semblent favoriser l'approche AVEC sont : une entente de collaboration où nous avons défini nos valeurs, nos principes, nos méthodes de travail et les rôles et les responsabilités de chacunE; un accompagnement inspiré de l'approche du développement du pouvoir d'agir (DPA) qui considère les réalités, les forces et les aspirations de chaque experte de vécu; la mise en place de formations pour touTEs les membres; l'établissement de mécanismes de suivi adaptés pour pallier les absences et assurer une continuité dans le temps.

La portée du principe AVEC. L'AVEC rayonne sur plusieurs plans et la démarche prend un sens différent selon la catégorie d'acteurEs. Toutefois, touTEs ont souligné que l'expérience AVEC a permis de revisiter leur compréhension et conception de l'autonomie alimentaire et de bonifier leurs compétences de l'approche AVEC. De plus, ce fut une expérience qui a donné lieu à des prises de conscience réflexives et critiques qui les a transformés sur les plans personnel et professionnel. Du côté des expertes de vécu, nous constatons une transformation dans leur appropriation du pouvoir d'agir individuel, qui concerne la participation, l'estime de soi, le développement de compétences et la conscience critique (voir Annexe 4). Finalement, l'expérience

¹⁷ L'AVEC est une approche participative qui intègre les personnes visées par le projet (ici, les personnes en situation de pauvreté) dans le processus de recherche. Ces personnes sont reconnues comme des expertes de vécu et agissent à titre de cochercheuses tout au long du projet. Les efforts déployés visaient à potentialiser la participation de ces expertes tout en assurant la production de savoirs rigoureux. La section portant sur la méthodologie détaille cette approche.

¹⁸ Des projets d'articles scientifiques sont en cours d'élaboration afin d'étayer différents éléments phares du principe et des pratiques AVEC qui émergent de ce projet de recherche-action participative ainsi que des enjeux et conditions propices au développement de l'approche AVEC.

AVEC a également eu des impacts tangibles sur la qualité du projet de recherche. La contribution des expertes de vécu a permis de bonifier plusieurs éléments : des outils de recrutement aux stratégies de mobilisation, en passant par la collecte et l'analyse des données. Les expertes de vécu ont notamment su identifier des dimensions-clés qui, au premier coup d'œil, n'avaient pas attiré l'attention des chercheurEs et des expertEs de la pratique, comme les savoirs d'autosubsistance et la disqualification sociale. Le projet de recherche a ainsi pu bénéficier d'une profondeur et d'une finesse d'analyse supplémentaire.

3. Conclusion :

Les principales contributions de nos travaux en termes d'avancement des connaissances théoriques, conceptuelles et méthodologiques.

Notre recherche contribue à une meilleure connaissance des stratégies déployées par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale pour l'accès alimentaire. Elle rejoint plusieurs études qualitatives qui ont mis au jour des stratégies et logiques d'approvisionnement alimentaires (Hashimoto, 2012; PSFL, 2011). Au-delà des stratégies individuelles couramment recensées, nos résultats mettent en relief des stratégies alternatives moins documentées, car elles sont hors de l'économie du marché et des services (ex. : entraide, troc, usage du bénévolat dans les organismes communautaires, etc.).

Peu d'études ont exploré l'expérience alimentaire à partir des points de vue de ceux qui la vivent (Knezevic et al., 2014; McIntyre et al., 2007) et à notre connaissance, aucune ne visait l'analyse des facteurs structuraux qui influencent les stratégies d'approvisionnement alimentaire. En écho à cette préoccupation, les participantEs incarnaient d'emblée une perspective de lutte à la pauvreté globale où le faible revenu et l'environnement politique étaient centraux. Nos résultats rejoignent la littérature sur le sujet (Gorton et al., 2010) et la bonifient, particulièrement en ce qui a trait aux facteurs qui influencent et modulent l'accès aux sources d'approvisionnement alimentaire notamment : les dimensions socioculturelles (rapports sociaux, normes sociales, discrimination, bris de transmission des savoirs d'autosubsistance) et territoriales (accès restreint à la

terre, possibilités d'activités d'autosubsistance). Les résultats de notre recherche affinent également les motifs de non-recours aux services traditionnels et alternatifs d'aide alimentaire et permettent d'identifier certains obstacles. Elle permet ainsi de mieux comprendre des enjeux peu documentés, qui entourent le recours à ce type de service, et nourrit ainsi la réflexion à propos de la bonification des services d'aide.

Pour ces raisons, nos travaux contribuent aux connaissances théoriques et méthodologiques de la recherche-action participative dans le cadre d'interventions. Bien que la participation des personnes en situation de pauvreté soit de plus en plus sollicitée à titre de cochercheuses, les outils méthodologiques permettant de poursuivre ce processus sont rares. Notre projet a permis de répondre à ce besoin.

Partie E Des pistes de recherche découlant des travaux

Sur les stratégies d’approvisionnement alimentaire et les causes structurelles

- Notre approche participative AVEC ainsi que la méthode de cartographie participative ayant été éprouvées, approfondir la compréhension des facteurs structurels de l’approvisionnement alimentaire auprès de nouvelles populations (échantillons théoriques).
- Approfondir la compréhension de facteurs structurels mis en lumière et de leurs liens avec l’autonomie alimentaire, notamment l’accès aux territoires et aux savoir-faire d’autosubsistance, les processus d’embourgeoisement et de dévitalisation des communautés rurales, les normes sociales autour de la pauvreté et des préjugés.
- Explorer les points de vue d’autres acteurEs, comme les milieux de l’intervention, de l’agroalimentaire et du développement municipal sur les facteurs structurels en jeu et les croiser avec ceux de personnes en situation de pauvreté.
- Évaluer l’impact de politiques sociales, économiques et fiscales sur la pauvreté et les situations d’insécurité alimentaire.

Sur les ressources d’aide et les programmes en sécurité alimentaire

- Approfondir les effets des services d’aide sur les situations d’insécurité et d’autonomie alimentaires.
- Explorer la création d’espaces participatifs dans les ressources en sécurité alimentaire et comment associer les personnes en situation de pauvreté au développement des services, des programmes et des politiques.

Sur les approches participatives

- Des recherches-actions où des personnes en situation de pauvreté développent des propositions tout en étant en dialogue avec des décideurEs, pourraient servir de modèle (Joseph Rowntree Foundation, 2008 ; PSFL, 2011) tout en élargissant la participation à d'autres acteurEs, comme ceux des milieux de l'agroalimentaire ainsi que des agentEs de développement des politiques. Documenter ces approches.

Partie F Références et bibliographie

- Banque alimentaire Canada (2013). *Bilan-faim 2013. Un rapport complet sur la faim et l'utilisation des banques alimentaires au Canada, qui propose des recommandations pour le changement*. Disponible au <http://foodbankscanada.ca/FoodBanks/MediaLibrary/HungerCount/Bilan-Faim2013.pdf>
- Bertrand, L., Thérien, F. & Cloutier, M.-S. (2008). Measuring and mapping disparities in access to fresh fruits and vegetables in Montréal. *Canadian Journal Of Public Health / Revue canadienne de santé publique*, 99(1), 6-11.
- Che, J. & Chen, J. (2001). *L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens*. Rapport sur la santé, 12(4), 11-24.
- Creswell, John W. (2007). *Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing Among Five Approaches* (2nd ed.). Thousand Oak, California: Sage Publications Inc.
- Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH)(1948), rés. AG 217(111), doc. off. AG NU, 3^e session, supp. no 13, Doc NU A/810 (1948) 71.
- Direction générale de la santé publique (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Direction de santé publique de la Capitale-Nationale (2008). *Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*. Québec: Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. En ligne. Consulté le 27 novembre 2012. Disponible au http://www.dspq.qc.ca/publications/Plan_action_securite_alimentaire_Capitale-Nationale_2008-2012.pdf.

- Dufour, E. & Gélinau, L. (2012). La recherche-action-participative, une voix/voie pour la conscientisation? L'expérience du Partenariat-Solidarité-Familles-Limoilou et le droit à une (saine) alimentation. In Ampleman, G et coll., *Pratiques de conscientisation III*. PUQ.
- Dupéré, S. (2011). Rouge, jaune, vert... et noir : expériences de pauvreté et rôle des ressources sociosanitaires selon des hommes en situation de pauvreté à Montréal, Québec. Thèse de doctorat en santé communautaire, Faculté des sciences infirmières, Université Laval.
- Fals-Borda, O. & A.R. Rahman, M. A. (1991). *Action and Knowledge: Breaking the Monopoly with Participatory Action-Research* (1st ed.). New York: Apex Press.
- Groupe de recherche Quart Monde-Université (1999). *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*. Paris: Éditions Quart Monde.
- Gorton, D., Bullen, C. R. & Murchu, C. N. (2010). Environmental influences on food security in high-income countries. *Nutrition Reviews*, 68(1), 1-29.
- Gouvernement du Québec (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Deuxième session, trente-sixième législature. En ligne. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html. Consulté le 27 mars 2014.
- Gouvernement du Québec (2004). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2010*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Bibliothèque nationale du Québec.
- Hamelin, A.-M., Mercier, C. & Bédard, A. (2010). Discrepancies in households and other stakeholders viewpoints on the food security experience: a gap

to address. *Health Education Research*, 25(3), 401-412. doi:
10.1093/her/cyp033.

Hashimoto, Y. (2012). *Understanding experiences of food insecurity for lone mothers in Hamilton, Ontario*. (Master of Arts), McMaster University, Hamilton, Ontario.

Instituts de recherché en santé du Canada (IRSC) (2012). *Guide de planification de l'application des connaissances aux IRSC: approches intégrées et de fins de subvention*.

Knezevic, I., Hunter, H., Watt, C., Williams, P. & Anderson, B. (2014). Food insecurity and participation: A critical discourse analysis. *Critical Discourse Studies*, 1-16. doi: 10.1080/17405904.2013.866590.

McIntyre, L. & Rondeau, K. (2009). Food insecurity. Social determinants of health. *Canadian Perspectives*, 188 - 204.

McIntyre, L., Tarasuk, V. & Li, T. J. (2007). Improving the Nutritional Status of Food Insecure Women: First, Let Them Eat What They Like. *Public Health Nutrition*, 10: 1288-1298.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. En ligne.
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>. Consulté le 27 mars 2014.

Miles, B.M. & Huberman, M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.). Bruxelles, Belgique: De Boeck supérieur.

Nussbaum, M. (2012). *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Flammarion, Climats, 2012, 300 p.

- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris: Presses universitaires de France.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (1966). Assemblée générale des Nations unies, résolution 2 200 A (XXI).
- Pelletier D. (1997). Advanced training in food and nutrition: disciplinary, interdisciplinary, and problem-oriented approaches. *Food and Nutrition Bulletin*, Volume 18, Number 2, 1997 (UNU, 1997, 118)
- Pine, A. M. & de Souza, R. (2013). Including the voices of communities in food insecurity research: An empowerment-based agenda for food scholarship. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 3 (4), 71-79. <http://dx.doi.org/10.5304/jafscd.2013.5034.5007>.
- Power, E. (2005a). Determinants of Healthy Eating Among Low-income Canadians. *Canadian Journal of Public Health*, 96 (Supplement 3), S37-S42.
- Power, E. (2005b). Individual and Household Food Insecurity in Canada: Position of Dietitians of Canada. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 66(1), 43-46.
- PSFL (Partenariat-Solidarité-Familles-Limoilou), L. Gélinau, M. Bélisle et coll. (2011). *Nous sommes riches d'être pauvres. Expertises de familles en situation de pauvreté sur les saines habitudes alimentaires et propositions aux acteurs de la santé publique*. Québec : Mères et monde, Évasion Saint-Pie X et Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier.

Regroupement des cuisines collectives du Québec (2011). *L'autonomie alimentaire*. En ligne. <http://www.rccq.org/fr/lautonomie-alimentaire.html>. Consulté le 12 septembre 2011.

Rouffignat, J., Dubois, L., Panet-Raymond, J., Lamontagne, J., Cameron, P., & Girard, M. (2002). *Agir pour la sécurité alimentaire. Soutenir des pratiques d'intervention favorisant le développement social*. Rapport de recherche, FORSC, Québec : Université Laval, Département de géographie.

Santé Canada (2014). *Insécurité alimentaire des ménages 2011-2012*, de <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>.

Joseph Rowntree Foundation (2008). *Women and poverty: experiences, empowerment and engagement*. York.